

Point N°	Référence Délibérations	Objet
9	22/02/20	Dotation de soutien à l'investissement local 2022 (DSIL) - Remplacement des fenêtres de l'école
10	22/02/21	Dotation de soutien à l'investissement local 2022 (DSIL) -Rénovation des équipements sportifs
11	22/02/22	Droits de voirie : Actualisation de la rubrique des terrasses dans le cadre esthétique et modification de la tarification
12	22/02/23	Recrutement d'un vacataire pour assurer les missions d'expertise dans le domaine culturel
13	22/02/24	Modification du PLU/SPR
14	22/02/25	Lancement de la procédure de cession d'un chemin rural
15	22/02/26	Désignation des membres de la Caisse des Ecoles
16	22/02/27	Passeport jeune public
17		Projet du nouvel organigramme des services municipaux
18		Fin de détachement d'un agent dans l'emploi fonctionnaire de DGS
19		Questions diverses/Informations

1 Compte rendu du conseil municipal du 4 février 2022

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le compte rendu de la séance du **4 février 2022**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le compte rendu précité.

2 22/02/13 Approbation du Compte de Gestion – Budget Principal 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion 2021 du Receveur Municipal, trésorier de Fontainebleau-Avon,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Arrivée de Mme Jana FARHAT à 18h39.

Mr Jean-Sébastien BOUILLOT précise aux élus que c'est la dernière année que la commune vote le compte de gestion puisque maintenant nous sommes passées en M57. Il indique qu'il y aura un seul compte financier regroupant le compte de gestion et le compte administratif ?

Mr Jean-Sébastien BOUILLOT indique que la commune a récupéré les droits de mutation avec la station classée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

Article unique : de déclarer que le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2021 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Adoptée à l'unanimité.

3 22/02/14 Approbation du Compte Administratif – Budget Principal 2021

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le compte administratif 2021.

Considérant que le compte administratif de l'exercice 2021 présente :

- un résultat de l'exercice 2021 de **493 390.14 €** qui se décompose comme suit :

500 895.48 € en Fonctionnement
-7 505.34 € en Investissement

- un résultat de clôture de l'exercice 2021 de **1 450 070,19 €** qui se décompose comme suit :

1 701 094.38 € en Fonctionnement
- 251 027.19 € en Investissement

Mme Dominique GENOT précise le motif du « contre » de Mr Philippe DOUCE à savoir que trop de décisions modificatives ont été établies.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE, sous la présidence de M. Jean-Sébastien BOUILLOT, le Maire en exercice s'étant retiré :

Article unique : d'approuver le compte administratif 2021 en ses résultats.

Adopté par 12 voix pour et 1 contre (Mr P. DOUCE).
